

COMMUNIQUÉ



Grand Besançon, le 1^{er} octobre 2026

Les administrations bisontines se lancent dans le covoiturage !

Plusieurs administrations bisontines s'associent pour encourager le covoiturage domicile-travail entre leurs agents.

L'objectif est de faciliter la mise en relation de personnes qui empruntent les mêmes axes routiers pour se rendre à Besançon, y compris lorsqu'elles travaillent dans des administrations différentes.

La démarche réunit à ce stade Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et le CCAS, les services de l'État dans le Doubs (préfecture, sous-préfectures, DDT et DDETSP), le Département du Doubs, l'Université Marie et Louis Pasteur et l'Académie de Besançon.



Des avantages concrets pour les covoitureurs

Au-delà des économies réalisées sur les frais de déplacement, le covoiturage permet de réduire le nombre de véhicules et les émissions liées aux trajets domicile-travail, tout en favorisant la convivialité et les échanges entre salariés et agents.

À Besançon, les covoitureurs bénéficient également d'une réduction sur les abonnements des parkings de Grand Besançon Métropole : 20 % pour deux covoitureurs et 30 % à partir de trois covoitureurs.

Le covoiturage peut par ailleurs être pratiqué de manière souple, même seulement quelques jours par semaine, selon les besoins et les possibilités de chacun.

Des communautés organisées par grands axes

Des communautés de covoiturage ont été créées sur [Covoiturage Mobigo](#), plateforme régionale publique et totalement gratuite mise en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté, correspondant aux principaux axes d'accès à Besançon :

- [RN 57 : Vesoul-Besançon](#)
- [RN 57-RD 461 : Etalans-Besançon \(depuis Morteau ou Pontarlier\)](#)
- [RD 673 : Dole-Besançon](#)
- [RD 683 : Baume-les-Dames-Besançon](#)
- [RD 67 : Gray - Besançon](#)
- [RN 67 : Ornans-Besançon](#)
- [RN 83 : Lons-le-Saunier - Besançon](#)

Ces communautés sont ouvertes à tous : salariés, agents publics et habitants du territoire qui empruntent ces mêmes axes peuvent également les rejoindre.

Elles permettent de rechercher plus facilement des possibilités de covoiturage : chacun peut proposer ses trajets en tant que conducteur ou, en tant que passager, choisir le trajet le plus adapté parmi les trajets proposés.

Une dynamique qui dépasse les frontières de l'employeur

Le covoiturage domicile-travail se heurte souvent à une difficulté simple : trouver une personne qui effectue le même trajet, aux mêmes horaires.

En réunissant les salariés et agents de plusieurs employeurs autour d'un même axe, cette démarche permet d'élargir le bassin de personnes susceptibles de covoiturer et de faciliter progressivement la constitution de trajets partagés.

Elle s'inscrit ainsi dans une volonté de faire du covoiturage une solution de déplacement plus visible, plus accessible et plus facile à adopter dans les trajets du quotidien.

Le mouvement est lancé



Cette première démarche inter-administrations a vocation à faire vivre les communautés dans la durée et à favoriser leur ouverture à l'ensemble des usagers du territoire.

À travers cette mobilisation collective, les administrations participantes contribuent à faire émerger de nouvelles habitudes de déplacement et à inscrire davantage le covoiturage dans les pratiques quotidiennes.

Un même axe, plusieurs employeurs, de nouvelles possibilités de covoiturer.

Rejoindre les communautés de covoiturage sur [Covoiturage Mobigo](#)

